

# Agronomie : productions végétales

Le BTS Agronomie : productions végétales forme les élèves à la mise en œuvre de cultures en plein champ, raisonnées et adaptées aux objectifs de l'exploitation agricole.

Les élèves apprennent à caractériser les sols et à analyser les potentialités d'une parcelle. Ils ou elles acquièrent une bonne connaissance du fonctionnement de la plante (cycle, biologie, nutrition, reproduction) et de l'interaction plante-sol-air dans l'agroécosystème. Ils ou elles sont aussi capables de mener des expérimentations, d'interpréter des résultats et d'adapter leurs conseils aux agriculteurs ou agricultrices.

La formation comprend des cours sur les agroéquipements nécessaires à la réalisation de chantiers de travaux mécanisés. L'ensemble des connaissances acquises doit permettre aux élèves de faire de bons choix technico-économiques et en système de culture pour optimiser la production végétale tout en préservant les ressources naturelles du milieu.

## Débouchés

Le cœur de métier est la production végétale. Après une période d'activité salariée, une part importante des titulaires ce BTS s'oriente vers l'installation dans leur propre exploitation.

Cependant, ce diplôme permet aussi d'accéder à des activités de services (activités de conseils, d'information ou de formation ; activités commerciales dans l'industrie ou dans une coopérative, par exemple) ou encore de participer à des travaux de recherche.

Les structures qui emploient les titulaires de ce BTS sont donc de nature très diverses : exploitations agricoles, chambres d'agriculture, coopératives agricoles, centres et instituts techniques, laboratoires de recherche, jardineries, etc.

### Métiers accessibles :

- Agriculteur ou agricultrice
- Chef ou cheffe de culture ou de silo
- Conseiller ou conseillère agricole
- Responsable des achats ou d'approvisionnement
- Technicien ou technicienne d'expérimentation ou de contrôle

## Accès à la formation

- Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole ;
- Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole ;
- Bac techno STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès à la formation.

## Programme

Domaine et Module	Horaire global sur les 2 ans
<b>Projet personnel de formation et professionnel :</b> - M11 - Accompagnement au projet personnel	87h
<b>DOMAINE COMMUN</b>	
<b>Ouverture sur le monde :</b>	
- M21 - Organisation économique, sociale et juridique	87h
- M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
- M23 - Langue vivante	116h
<b>Activités pluridisciplinaires du tronc commun</b>	24h
- M31 - EPS	87h
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>	
<b>Traitement des données et informatique :</b>	
- M41 - Traitement des données	72h30
- M42 - Technologies de l'information et du multimédia	43h30
<b>Connaissances, scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel :</b>	
- M51 - Marché, filière et régulation	72h30
- M52 - Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales	101h30
- M53 - Climat, sol	116h
- M54 - Biologie et physiologie du végétal	87h
- M55 - Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème	87h
- M56 - Agroéquipements	87h
- M57 - Statistiques et démarches expérimentales	29h
- M58 - Itinéraires techniques	116h
- M59 - Systèmes de culture ou système semencier	116h
- M61 - Stage(s)	12 à 16 sem
<b>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</b>	150h
- M71 - Module d'initiative locale (MIL)	87h

L'obtention du BTS équivaut à 120 crédits (ECTS).

L'examen comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

**1<sup>er</sup> groupe**, épreuves organisées en fin de formation.

- Expression française et culture socio-économique, coeff. 6
- Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel, dont l'évaluation du stage (coeff. 12)

**2<sup>e</sup> groupe** : sous forme de contrôle en cours de formation (CCF) : traitement de données, coeff. 3 ; communication, coeff. 3 ; langue vivante 1, coeff. 3 ; économie et pilotage des productions végétales, coeff. 3 ; agronomie, technologies végétales, coeff. 6.

- EPS, coeff. 3 (points > 10)
- MIL, coeff. 3 (points > 10)

## Descriptif des matières

### Enseignement scientifique et technique lié au secteur professionnel :

- **Marché, filière et régulation** : Caractéristiques et évolution du secteur des productions végétales, politiques agricoles.
- **Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales** : la diversité des organisations et leur environnement, leur fonction et stratégie, (gestion des risques, fonction commerciale, démarche qualité, etc.)...
- **Climat, sol** : enjeux liés au climat et au sol, impact du climat sur l'activité et estimation des risques pour réaliser des choix techniques ; études du sol (outils de diagnostics, possibilités d'actions sur ses propriétés, etc.).
- **Biologie et physiologie du végétal** : nutrition et reproduction des plantes, méthode de sélection végétale.
- **Régulations bioécologiques dans l'agrosystème** : analyse de la biodiversité, connaissance et régulation des bioagresseurs et auxiliaires de culture.
- **Agroéquipements** : choix d'équipements adaptés (matériels, bâtiments, installations), organisation de chantiers mécanisés, gestion des équipements (stockage, conditionnement, traitement, maintenance, etc.).
- **Statistiques et démarches expérimentales** : mise en place et suivi d'une expérimentation ou d'une enquête, exploitation des résultats.
- **Itinéraires techniques** : choix stratégiques, mise en place et évaluation des techniques culturales en fonction des objectifs fixés.
- **Systèmes de culture ou système semencier** : analyse et fonctionnement de ces systèmes, propositions de modifications dans une perspective de durabilité.

**Le module d'initiative locale (MIL)** : mise en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, ou linguistiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; ou encore une étude technico-économique.

**Le module d'accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)** doit aider le ou la candidate à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

## Stages (ne concerne pas les apprentis)

En formation initiale, 12 à 16 semaines de stage, dont 10 prises sur la scolarité, complètent la formation.

## Poursuites d'études

Bien que le BTSa soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à une poursuite d'études :

- Second **BTSa** en un an
- **Certificat de spécialisation (CS)**, par exemple dans l'académie d'Amiens :

- Responsable technico-commercial en agrofouritures ou en agroéquipements, CFPPA-UFA du Paraclet à Cottenchy (80)

• **Licence professionnelle** en un an, par exemple dans l'académie d'Amiens :

- Agronomie, agro-écologie et développement durable, UFR des sciences de l'UPJV à Amiens
- Bioaffinerie de la plante aux produits, UFR des sciences de l'UPJV à Amiens avec l'UTC de Compiègne et le lycée agricole d'Airion
- Additifs, auxiliaires technologies et aliments santé, UFR des sciences de l'UPJV à Amiens
- Management et développement économique des entreprises agricoles, IUT de Laon

• **Classe préparatoire scientifique** post BTS(A)-DUT au Lycée agricole du Paraclet, Cottenchy. Cette formation prépare en un an aux concours C des écoles d'ingénieurs en agronomie, comme AgroParisTech ou Agrocampus-Ouest (voir la liste des écoles sur [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)).

• **Ecole d'ingénieurs**, par exemple dans l'académie d'Amiens :  
- UniLaSalle à Beauvais. Après examen du dossier et entretien : entrée en 2<sup>e</sup> année pour les titulaires d'un BTSa.

**Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).**

## Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public** :  
- Lycée agricole de l'Oise, Airion (60)
- **En lycée privé sous contrat** :  
- Institut Charles Quentin, Pierrefonds (60)
- **En apprentissage** :  
- CFA Horticole de la Chambre d'agriculture, Laon (02)  
- CFPPA - UFA du Paraclet, Cottenchy (80)

## en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

### Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens) : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) :

- Dossiers « Après le bac, le guide des études supérieures », « Classes prépa », « Les écoles d'ingénieurs », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre »,
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt ».

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**